

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



17091647

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de LIEGE, division NEUFCHÂTEAU
le **19 JUIN 2017**
jour de sa réception.
Le Greffier

N° d'entreprise : **0432560216**

Dénomination

(en entier) : **IMMOBILIERE GILSON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **878, Flamisoulle à 6688 BERTOGNE**

Objet de l'acte : Transfert de siège social et renouvellement de mandat

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 12 juin 2017, il a été pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

1. Suite à une décision de l'Administration Communale de BERTOGNE portant sur l'attribution de nouveaux noms et numéros de rue, le siège social de l'entreprise IMMOBILIERE GILSON initialement établi 878, Flamisoulle à 6688 BERTOGNE est devenu le suivant : Rue Maîtres de Poste (Flamisoul), 25 à 6687 BERTOGNE.

2. L'assemblée accepte, à dater du 06/05/2013, le renouvellement du mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de Messieurs de Barsy Michel et Philippe pour une durée de six ans. Leur mandat prendra fin immédiatement après l'AGO de 2019. Leur mandat est exercé à titre gratuit.

3. L'assemblée décide de ratifier toutes les décisions prises par les administrateurs et d'administrateurs-délégués du 06/05/2013 à ce jour

Fait à Bertogne, le 12 juin 2017

de Barsy Michel
Administrateur délégué

de Barsy Philippe
Administrateur délégué

Déposé en même temps, PV d'AGE du 12/06/2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/06/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).